

LA LETTRE DE L'APCMA



► Éric Plestan, président de la CMA de l'Aube, François Baroin, président de l'Association des Maires de France, Bernard Stalter, président de l'APCMA, et Joël Fourny, président de la CMA de région Pays-de-la-Loire.



De l'utilité des corps intermédiaires

Cette fin d'année, marquée par la crise que connaît notre pays, révèle à quel point les corps intermédiaires que nous sommes jouent un rôle déterminant dans notre société. Interfaces entre l'État et les 3,1 millions de citoyens qui composent l'artisanat, nos établissements, par leur proximité avec le terrain, favorisent sans conteste le dialogue et donc l'apaisement des tensions. Ce rôle d'intermédiaire, nous le remplissons également par un travail permanent avec le gouvernement sur les actions et politiques en faveur des entreprises. Pour preuve, la présence à mes côtés de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, et de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, toutes deux intervenues lors de notre Assemblée générale de décembre sur un de nos sujets essentiels : l'apprentissage. Enfin, relais entre les artisans et les collectivités locales, j'ai la conviction d'appartenir à un réseau efficace, utile à son pays, son économie, ses entreprises et sa jeunesse. Un rôle fondamental que nous n'aurons de cesse de renforcer en 2019.

Bernard Stalter,
Président de l'APCMA

▲ ACTUALITÉ DU RÉSEAU

CMA, actrices incontournables des territoires

Présent pour l'édition 2018 du Salon des maires et des collectivités locales, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'affirme comme partenaire clé des communes et intercommunalités.

DES SERVICES, pour des collectivités performantes

Présentes du 20 au 22 novembre porte de Versailles, les CMA ont démontré combien leur **offre de services** est une **réponse efficace** aux problématiques rencontrées par les collectivités. Leur **expertise du terrain** leur permet en effet de les appuyer dans leur **stratégie de développement, d'animation et de promotion des territoires**. Par une large gamme d'outils et d'actions, elles sont en capacité d'apporter des réponses spécifiques en matière de diagnostic territorial, de développement d'activités ou encore d'aménagement.

DES SYNERGIES, pour une politique ambitieuse des territoires

Ce Salon a également été le lieu d'échanges avec de nombreux acteurs. Outre les **élus locaux et parlementaires**, le président de l'APCMA, Bernard Stalter, s'est entretenu avec des personnalités telles que **Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires, **Marc Fesneau**, ministre chargé des Relations avec le Parlement, **Caroline Cayeux**, présidente de Villes de France, **François Baroin**, président de l'Association des Maires de France, ou encore **Jacques Toubon**, Défenseur des droits. L'occasion de rappeler que la vitalité des territoires passe par l'activité des entreprises artisanales et commerciales.

DES ARTISANS, acteurs dynamiques de la vie locale

Par sa dimension économique et sociale, l'artisanat est un **atout majeur du dynamisme des territoires**. Présents dans tous les milieux, des plus urbanisés aux plus périphériques, de métropole ou d'outre-mer, les artisans – qu'ils soient de l'alimentation, du bâtiment, de la fabrication, des services ou encore des métiers d'art – contribuent à la **vitalité des communes et de leur centre-ville**. À ce titre, les CMA sont pleinement engagées dans le plan « Action cœur de ville ». Acteurs de la vie locale, les artisans participent en effet à la qualité de vie, aux services et à l'emploi. Autant de réponses aux préoccupations des Français.

www.apcma.fr

▼ OFFRE DE SERVICES

Reprendre une entreprise avec sa CMA, un gage de réussite



Dans le cadre de la Quinzaine de la transmission-reprise, Bernard Stalter, président de l'APCMA, s'est rendu le 27 novembre dans le Puy-de-Dôme à l'invitation de Jean-Luc Helbert, président de la CMA.

Tous deux ont visité « L'atelier mécanique Gayon », une entreprise artisanale située à Romagnat et reprise, avec l'appui de la CMA, par Sylvie Gayon.

Chaque année en France, seulement la moitié des entreprises artisanales susceptibles d'être transmises le sont réellement. Organiser la transmission de son entreprise est pour l'artisan une démarche qu'il faut préparer. Un repreneur a, quant à lui, besoin d'avoir des éléments précis avant de se lancer dans l'aventure de la reprise.

Par un appui de qualité, les chambres de métiers et de l'artisanat agissent et mènent des actions d'information auprès des artisans pour qu'ils anticipent leur cession. Elles sont également présentes aux côtés des repreneurs tout au long du processus de reprise et de développement de l'entreprise : un élément clé, facteur de succès et de pérennité.

📄 www.apcma.fr

▼ ÉVÉNEMENT

Artisans, la passion de transmettre

La troisième édition des **RENDEZ-VOUS DE L'ARTISANAT** s'est tenue le 3 décembre à Paris sur le thème de la transmission, tant celle des savoirs et savoir-faire que celle des entreprises.



▲ Bernard Stalter, président de l'APCMA, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, François Asselin, président de la CPME, Alain Griset, président de l'U2P, et Nicolas Rossignol, journaliste et animateur de l'événement.

Organisé par la Direction générale des entreprises (DGE), en collaboration notamment avec l'APCMA, ce rendez-vous a été l'occasion d'échanger avec les artisans engagés dans un processus de transmission et de présenter les outils à disposition des entreprises. Une première table ronde consacrée à la **transmission des savoir-faire** a donné la parole à des maîtres d'apprentissage et des apprentis venus expliquer comment se passe la transmission au sein des ateliers, quelles sont les difficultés rencontrées et quels sont les bénéfices de ce mode de transmission. La deuxième table ronde dédiée à la **transmission-reprise des entreprises artisanales**, rassemblait plusieurs témoignages de cédants et de repreneurs venus illustrer comment anticiper la transmission de son entreprise et quels sont les facteurs clés de réussite.

Des échanges riches, en lien avec l'actualité puisque s'est tenue, du 21 novembre au 4 décembre, la **Quinzaine de la transmission-reprise** organisée par le réseau Transmettre & Reprendre, dont l'APCMA est membre fondateur. Une Quinzaine durant laquelle les experts du réseau des CMA se sont mobilisés pour sensibiliser les entrepreneurs aux atouts de la reprise. En effet, acquérir une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle, une histoire, c'est autant de pas en avant déjà franchis et, donc, de plus fortes probabilités de réussite.

📄 www.entreprises.gouv.fr

Le chiffre

6 500

Pour faciliter la relation entre repreneurs et cédants, les chambres de métiers et de l'artisanat répertorient sur la plateforme **entreprendre.artisanat.fr** plus de 6 500 annonces d'entreprises artisanales à reprendre. Toutes les annonces présentes sur le site ont fait l'objet d'une expertise et d'un diagnostic complet. Elles préservent également la confidentialité du chef d'entreprise.

▼ TERRAIN

En Bretagne, à l'écoute des acteurs de l'artisanat

Les 4, 5 et 6 décembre, le président Bernard Stalter s'est rendu en Bretagne à la rencontre des élus et artisans locaux.

Durant trois jours, le président de l'APCMA a pu échanger avec les acteurs de terrain de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et du Finistère. Il a notamment, aux côtés des présidents et des élus du réseau, participé à l'ensemble des bureaux qui se sont tenus dans les quatre départements et la région.



▲ Visite de la boucherie Pascal Guiziou à Plonévez-du-Faou avec des artisans élus de la CMA du Finistère.

Un déplacement, rythmé par des visites d'entreprises, qui fut l'occasion de mettre en avant le dynamisme de l'artisanat et sa contribution essentielle à la vitalité des territoires en s'appuyant notamment sur l'exemple de la Cité du goût et des saveurs initiée par la CMA des Côtes-d'Armor. Une visite qui a enfin permis au président, par l'intermédiaire du fonds de calamités du réseau, d'apporter le soutien des chambres de métiers à des artisans sinistrés du Morbihan. Un acte concret qui marque leur attachement aux valeurs de proximité et de solidarité. www.apcma.fr

▼ ENVIRONNEMENT

Le label Imprim'Vert fête ses 20 ans



▲ Visite de l'imprimerie Rollin, première imprimerie labellisée.

Le 14 novembre, le président Bernard Stalter s'est rendu à Blois aux côtés de Gérard Bobier, président de la CMA du Centre-Val-de-Loire, pour célébrer les vingt ans du label Imprim'Vert. L'occasion de rappeler l'implication du réseau sur les enjeux de développement durable. Créé par la CMA du Loir-et-Cher en 1998, Imprim'Vert est un label incontournable qui compte désormais plus de 2 000 imprimeries labellisées engagées dans la réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement. Pionnière en la matière, cette action, désormais mutualisée sur tout le territoire, a été suivie d'autres opérations comme les Éco-Défis ou encore Répar'Acteurs destinée à encourager l'économie circulaire.

www.apcma.fr

L'artisanat responsable, l'exemple des Répar'Acteurs

Retrouvez l'émission « Label Entreprise » diffusée le 3 décembre sur la chaîne Demain TV. Pour l'occasion, le journaliste Jérôme Caltran recevait Joël Fourny, président de la CMA de région Pays de la Loire, et Michel Gioria, directeur de la direction Île-de-France de l'Ademe.

www.demain.fr/emissions/label-entreprise



Le témoin

Michel Aoustin, président de la CMA du Morbihan, représentant national du réseau des CMA pour le plan « Action cœur de ville »

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le plan national « Action cœur de ville » ?

Pour répondre aux difficultés de nombreuses villes moyennes, le gouvernement a élaboré un programme ambitieux de revitalisation de leurs centralités. Ainsi, un plan spécifique, doté de 5 milliards d'euros répartis sur cinq ans, a été lancé en décembre 2017 par le ministère de la Cohésion des territoires. Il vise notamment à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Pour quelle raison les CMA se sont-elles impliquées dans ce dispositif ?

Le réseau des CMA est un partenaire actif du gouvernement et un interlocuteur privilégié des collectivités locales. Fort de son maillage territorial, il est en hyperproximité avec les réalités du terrain. Il était donc légitime qu'il s'engage dans ce programme et accompagne les 222 villes bénéficiant d'une opération de revitalisation de leur centre-ville dans le cadre de ce plan. Par ailleurs, l'offre de services des CMA est une réponse efficace aux problématiques que rencontrent les collectivités. Leur expertise leur permet en effet de les appuyer dans leur stratégie de développement, d'animation et de promotion.

En quoi l'artisanat est un levier pour la redynamisation des centres-villes ?

Les enjeux de revitalisation de nos communes passent par l'économie de proximité et par le développement de l'activité artisanale et commerciale. L'artisanat, par sa dimension économique et sociale, est un élément clé de la vitalité et de l'animation des centres-villes. Ses entreprises dynamisent la vie locale et contribuent au maintien du lien social. Elles créent de l'emploi, de la richesse et offrent un véritable potentiel de croissance.

▼ APPRENTISSAGE

Loi « Avenir professionnel » : prise en compte des spécificités ultramarines



Le 12 décembre dernier, la ministre du Travail Muriel Pénicaud a reçu le président de l'APCMA et l'ensemble des présidents des CMA d'outre-mer pour évoquer la mise en œuvre de la loi « Avenir professionnel » dans les territoires ultramarins. Les particularités géographiques et

les problématiques, notamment liées à l'insularité, doivent en effet être prises en compte de manière à permettre aux entreprises ultramarines, qui forment chaque année plus de 5000 apprentis, de bénéficier de toutes les évolutions favorables à leur développement. Une loi organique sera prise pour adapter le droit à l'outre-mer.

▼ OLYMPIADES DES MÉTIERS

L'excellence à l'honneur

Du 28 novembre au 1^{er} décembre se sont déroulées à Caen les 45^{es} finales nationales des Olympiades des Métiers durant lesquelles 670 compétiteurs issus des sélections régionales se sont affrontés dans leur métier. L'équipe de France des métiers représentera le pays lors de la prochaine étape: la compétition internationale qui se tiendra à Kazan (Russie) en août 2019. Partenaire de cette manifestation, le réseau des CMA soutient ces jeunes qui participent à donner une vision vivante et dynamique des métiers d'aujourd'hui et de l'apprentissage, le meilleur passeport pour l'emploi. www.worldskills-france.org

Avec le soutien du gouvernement, la France a déposé sa candidature pour l'organisation de la compétition mondiale en 2023. Le pays hôte sera désigné le 20 août 2019!

À VENIR

L'apprentissage : priorité du réseau !

Du 1^{er} au 8 février 2019, le réseau des CMA, avec le soutien du ministère du Travail, organisera la première édition de la **Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat**. L'occasion de mettre en lumière l'action des CMA en faveur de l'apprentissage et de promouvoir les atouts de cette formation, tant auprès des jeunes que des chefs d'entreprise. L'apprentissage est en effet un maillon essentiel de l'artisanat. C'est par cette voie que les 112 CFA du réseau permettent aux apprentis d'acquérir un savoir-faire et aux chefs d'entreprise d'avoir l'assurance de collaborateurs qualifiés: un pari gagnant-gagnant auquel « c'est toujours le bon moment » d'avoir recours. Qu'il s'agisse de se former ou de recruter, « avec les CMA, c'est toujours le bon moment pour l'apprentissage ».

[#LeBonMoment](#)



La Lettre de l'APCMA - Bimestrielle - Directeur de la publication: Bernard Stalter - Rédacteur en chef: Jacques Garau - Responsable éditorial: Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr - Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcma.fr) - Tél.: 01 44 43 10 91 - Tirage: 4000 exemplaires - Éditeur délégué: Edimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 - Impression: Socosprint (88) - ISSN 1950-8093.

Retrouvez l'APCMA sur [Twitter](#) [Facebook](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)



L'agenda

Du 1^{er} au 8 février

Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat

[Partout en France](#)

Lire ci-contre.

[#LeBonMoment](#)

Le 14 mars

Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

[Paris](#)

Organisé à l'initiative du Sénat et de l'APCMA ce rendez-vous annuel est un moment privilégié pour évoquer les enjeux de l'apprentissage avec les parlementaires.

[#apprentissage](#)

Du 1^{er} au 7 avril

Journées européennes des métiers d'art

[Partout en Europe](#)

Dans le cadre de ces journées organisées par l'Institut national des métiers d'art (INMA), les CMA valoriseront les métiers de l'artisanat d'art.

[#JEMA2019](#)

Du 13 au 15 mai

Rencontres franco-allemandes

[Cologne \(Allemagne\)](#)

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger sur l'environnement des entreprises et de faire progresser les réseaux des deux pays vers un service toujours plus performant.

[#RFA2019](#)

Du 22 au 27 août

Compétition internationale des Olympiades des Métiers

[Kazan \(Russie\)](#)

Durant cette compétition, les jeunes qui composent l'Équipe de France des métiers tenteront d'accéder à la plus haute marche du podium.

[#ODM2019](#)